

Speedmeeting

Clermont-Ferrand



Services ESR

ESR



ESR

- Eco-organisme agréé par les Pouvoir publics
- Depuis le 1^{er} janvier 2018
- Regroupe les activités
 - Eco-systèmes
 - Récyllum



Eco-systèmes



Eco-systèmes

- Pour les DEEE ménagers

récyllum



Récyllum

- Pour les
 - Lampes
 - DEEE Professionnels
 - Petits Appareils Extincteurs



Filière DEEE



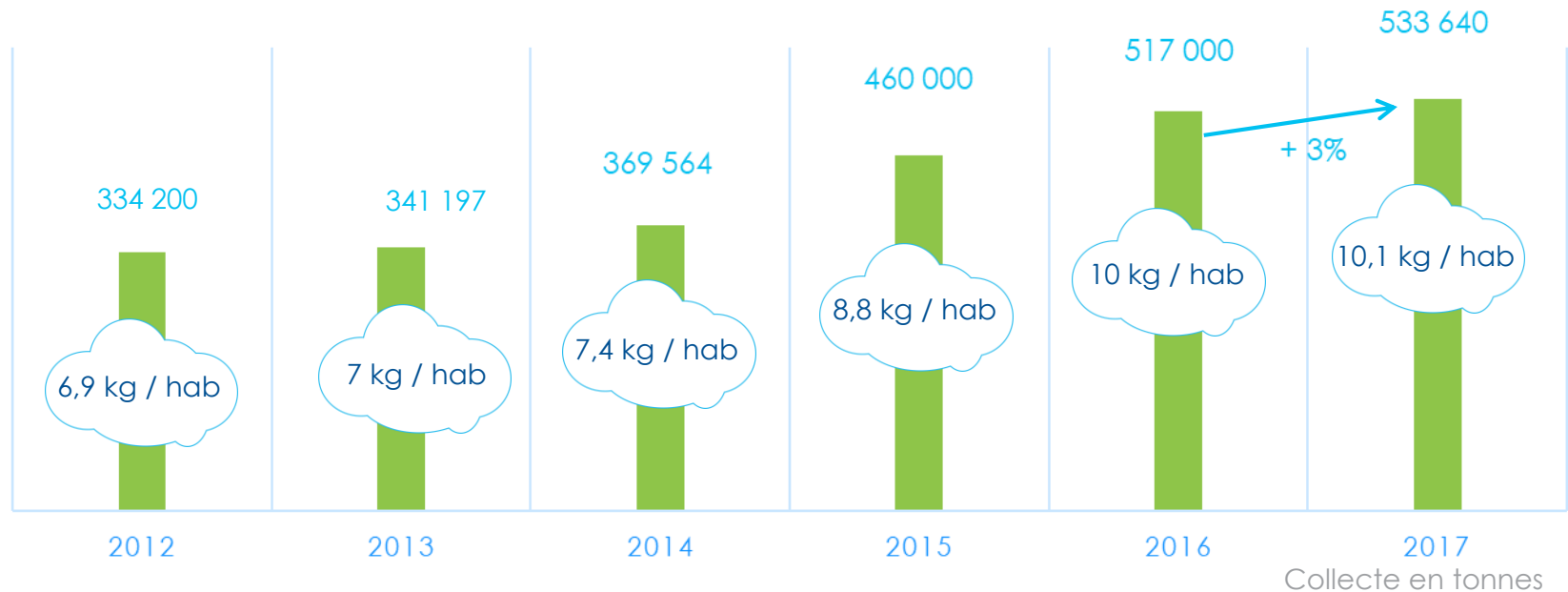
➤ Actualités de la filière DEEE

Tonnage collecté

Pour l'année 2017

533 640 tonnes collectées, dépolluées et recyclées en 2017

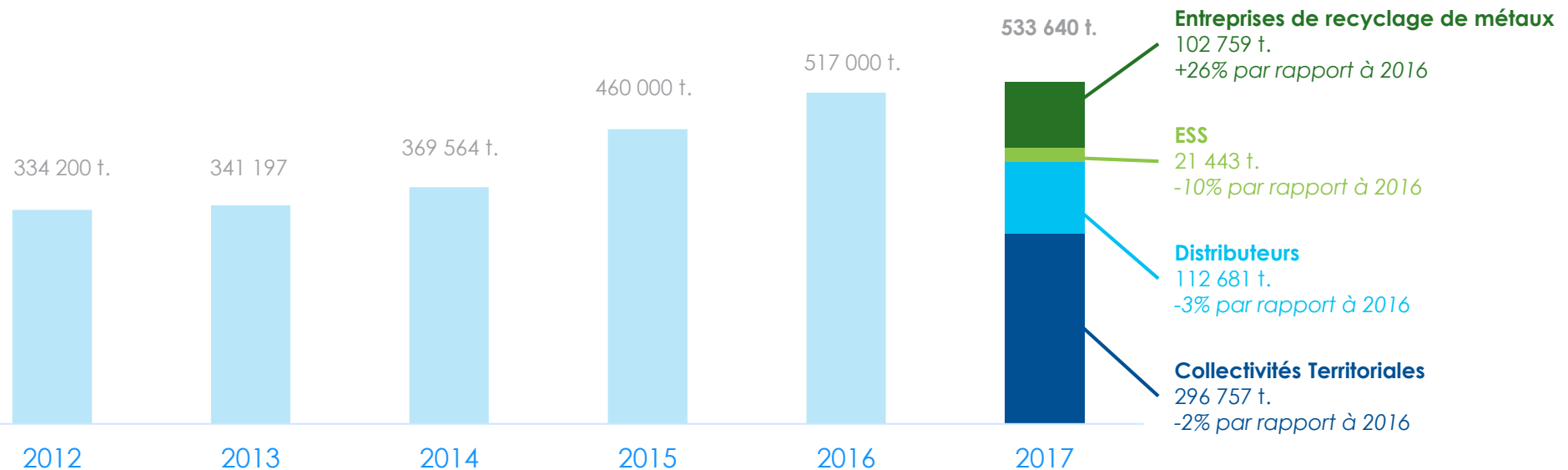
Un taux de collecte de 50%, inférieur à l'objectif réglementaire de 52%*



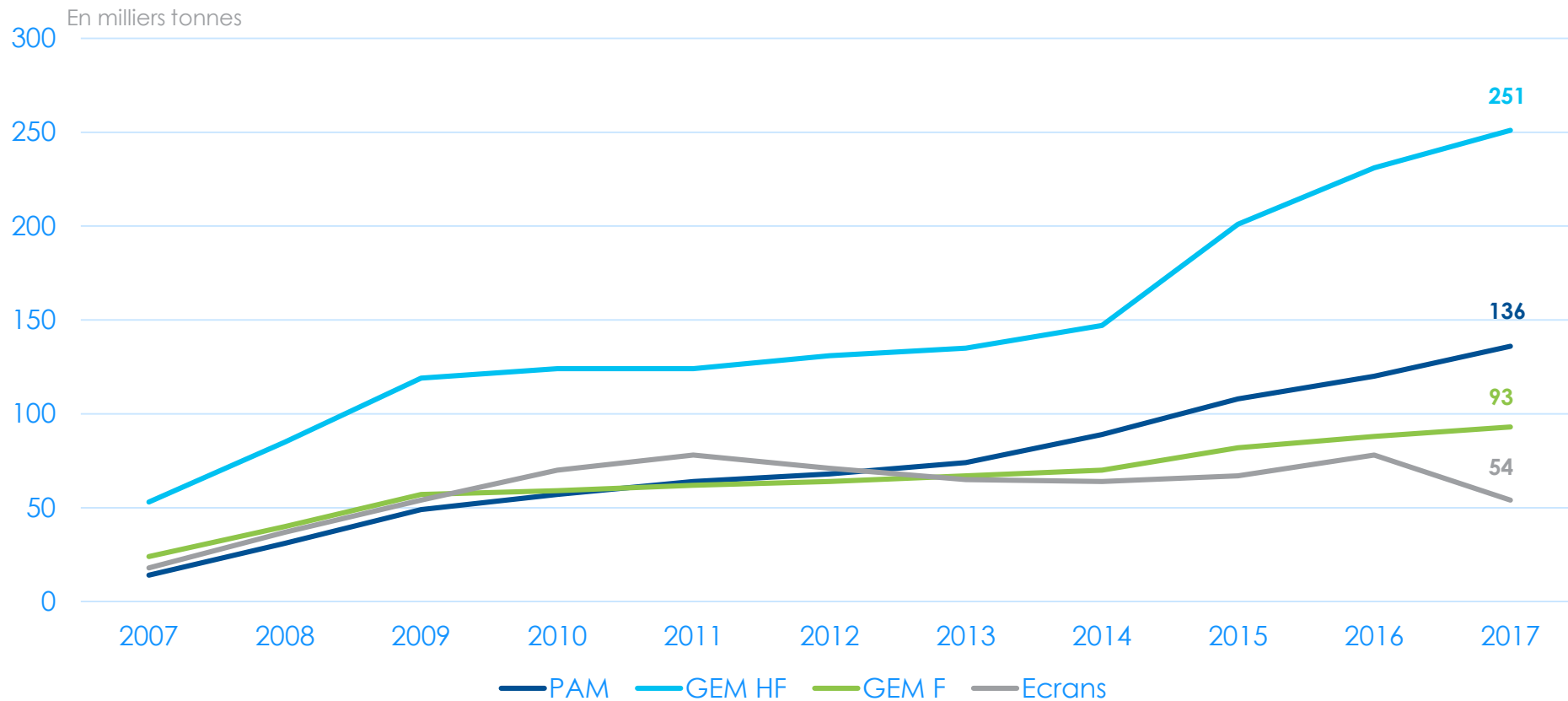
* Eco-systèmes devra atteindre un taux de collecte de 65% en 2019

Répartition par canaux de collecte

533 640 tonnes collectées, dépolluées et traitées en 2017



Collecte par flux



Evolution 2017 par rapport à 2015, à périmètre comparable



+8 %



+12 %



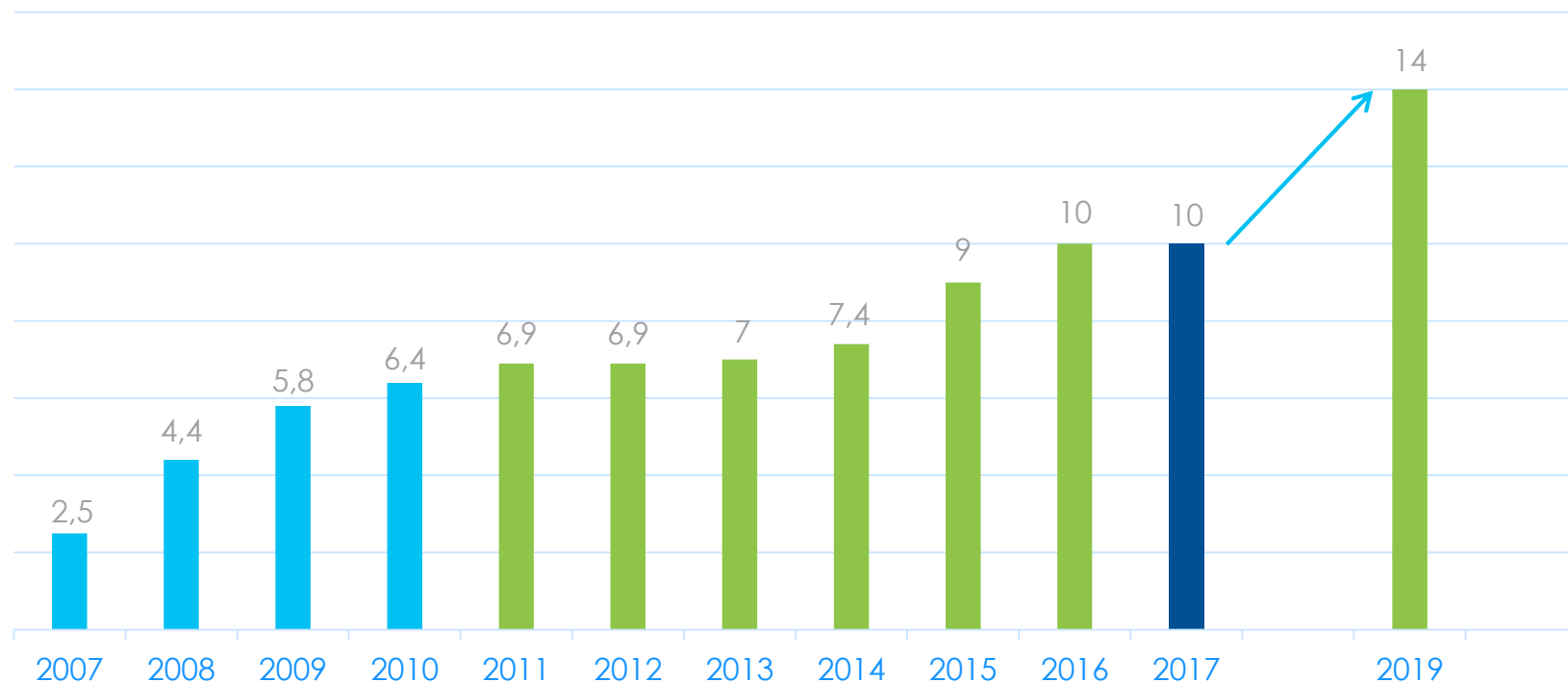
+5 %



-44 %

Objectif 2019 : 65% de taux de collecte

Collecte en kg / hab / an



* Rapport entre collecte N / moyenne des Mise Sur le Marché années N-1, N-2, N-3



Soutiens financiers

Filière DEEE

Soutiens financiers

Filière DEEE

3 soutiens disponibles pour les collectivités

➤ Les soutiens techniques :

- Le soutien variable & le soutien forfaitaire

➤ Le soutien à la protection du gisement

➤ Les soutiens à la communication

Evolutions du barème

Filière DEEE

| | Agrément 2010 – 2014 | Agrément 2015 – 2020 | Commentaires |
|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Soutien variable | 3 scénarii : 20 à 81 € / tonne | 3 scénarii : 23 à 87 €/tonne* | Hausse des soutiens mais règles conservées |
| Soutien à la protection du gisement de DEEE | 10 € / tonne | 30 à 5 €/tonne selon le flux (GEM HF, GEM F, PAM, Ecrans)* | Différenciation du soutien par flux mais règles d'éligibilité conservées |
| Soutien forfaitaire | 390 € / trimestre | 460 € / trimestre | Simplification des règles d'éligibilité (seuils à 6 ou 10 t / trim.) + abandon de la pop. de référence par milieu |
| Soutien à la communication | Forfaits à la communication courante et événementielle | Forfait annuel à la communication | Dans la limite du forfait, plafond par type de dépense + Disparition du soutien en €/hab. |

Soutien variable

Soutiens par scénarii en fonction de la densité de population

➤ Scénario S0

- Milieu rural : 23 € / tonnes
- Milieu semi-urbain : 23 € / tonnes
- Milieu urbain : 23 € / tonnes

➤ Scénario S1

- Milieu rural : 44 € / tonnes
- Milieu semi-urbain : 44 € / tonnes
- Milieu urbain : 44 € / tonnes

➤ Scénario S2

- Milieu rural : 71 € / tonnes
- Milieu semi-urbain : 81 € / tonnes
- Milieu urbain : 87 € / tonnes

Soutien à la protection du gisement



➤ Prérequis

- Marquage du GEM
- Réalisation du diagnostic « Protection gisement » + arbre décisionnel validé il y a moins de 2 ans.



➤ GEM HF

- Taux de GEM HF / trimestre $\geq 25,5\%$
 - *Pour rappel les micro-ondes vont dans le flux PAM*



➤ GEM F

- Tonnage minimum par scénario (revus chaque année)
- Tonnage collecte $> 1,25$ moyenne nationale



Soutien

PAM : 10 € / tonne

GEM HF : 30 € / tonne

GEM F : 10 € / tonne

Ecrans : 5 € / tonne

Soutien forfaitaire

Partie fixe

➤ Critère unique

- Seuil de tonnage minimum par trimestre et par PDE
 - 6 tonnes / trimestre (milieu rural et semi-urbain)
 - 10 tonnes / trimestre (milieu urbain)

➤ Evaluation au trimestre

- 460 € / trimestre et par PDE
- Pas de régularisation annuelle

➤ Conséquences

- Plus de limite au nombre de forfait par collectivité : chaque PDE devient potentiellement éligible
- Simplification administrative : plus d'Annexe 5 pour un changement de forfait



➤ Soutien à la communication

Soutien à la communication

④ Soutien forfaitaire

- Fonctionnement par année civile
- De janvier à décembre

④ Calculé sur la base de 2 critères :

- Milieu de la collectivité (rural / semi-urbain / urbain)
- Bassin de population

④ Remboursement dans la limite du forfait :

- De 1 000 € à 10 000 € par collectivité sous contrat avec Eco-systèmes et en fonction des critères

Soutien à la communication

4 types d'actions communication

➤ **Affiches :**

- De 200 à 1 200 € / an

➤ **Guide de tri, page d'information DEEE sur site internet :**

- De 400 à 1 500 € / an

➤ **Panneaux signalétiques pour déchetteries :**

- De 600 à 2 000 € / an

➤ **Communication événementielle :**

- De 1 000 à 10 000 € / an (dont flyers) en coordination avec l'éco-organisme référent
- Déblocage du soutien communication dans sa globalité et en une fois

Affiches

Votre collectivité dispose d'un maximum de 200 € à 1 200 € maximum pour des affiches



Eco-systèmes
le plus simple, c'est de recycler

La famille
des appareils électriques
SE RECYCLE

Votre date
Collecte exceptionnelle

Votre adresse

Votre logo

Profitez de la « collecte exceptionnelle » pour rapporter vos anciens appareils électriques et électroniques : gros électroménager (réfrigérateurs, machines à laver etc.), téléviseurs, petits appareils (jouets, sèche-cheveux, brosses à dents électriques, imprimantes, aspirateurs etc.)
Pour tous renseignements, contactez : Prénom Nom au xx.xx.xx.xx.xx

Guide du tri – Page DEEE sur site internet

Votre collectivité dispose de 400 € à 1 500 € maximum pour un guide du tri / lettre du tri / page dédiée aux DEEE sur votre site internet

Memabri 2016

Votre bac est rattaché à votre adresse. Sortez-le la veille au soir de la collecte, placez-y le plus tôt possible. Laissez un passage sur le trottoir pour les fauteuils et les poussettes.

EMBALLAGES EN VERRE / Il y a forcément une borne de collecte près de chez vous ! ** consultez la carte sur www.aggle-pau.fr/dechets*



Bouteilles, pots, bocaux

En sac, sans bouchon ni capsule ni couvercle. Uniquement entre 8h et 21h.



PLASTIQUES, débris de vaisselle, verre de table, vitres, pots de fermet., émail le bac gris, les pots

* **Interdit** : papeterie, cartons, déchets en décharge

TEXTILES USAGÉS / Il y a forcément une borne de collecte près de chez vous ! ** consultez la carte sur www.aggle-pau.fr/dechets*



Vêtements même usés et abîmés
Chaussures et maroquinerie même usées et abîmées
Linge de maison même usé et abîmé
Peluches

En sac fermé de 50L maxi



DÉCHETTERIES / Aux Horaires d'Ouverture.



Piles, petits objets ménagers électriques ou électroniques
Rebuts de chantier
Huiles, peintures et produits toxiques
Encombrants

DÉCHETTERIES

Déchetteries
Ouvertes du lundi au samedi de 8h à 19h et le dimanche de 8h à 12h.

Recyclerie Emmaüs
Ouvertes du lundi au samedi de 8h30 à 19h et le dimanche de 8h à 18h.

- DÉCHETTERIE JURANÇON**
C.A.C. du Vert Gazon
Tél. 05 59 06 85 76
- DÉCHETTERIE LESCAR**
Rue d'Arsonnet
Tél. 05 59 52 04 93
- DÉCHETTERIE BEANOS**
Rocade RD 932
Guarmer Giron Courbès
Tél. 05 59 98 82 41
- DÉCHETTERIE PAU**
Rue Paul Ramazan
Tél. 05 59 54 42 46
- RECYCLERIE EMMAÛS LESCAR PAU**
Chemin Saint Luc
Tél. 05 59 81 17 82

Déchetteries fermées les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

Communauté d'agglomération Pau-Pyrénées
Direction Centre-est de la ville et de la ville
39 avenue Lantier à Pau
Ouvert au lundi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h
05 59 54 64 30 - collecte@aggle-pau.fr
www.aggle-pau.fr/dechets

ENVIRONNEMENT

LA GESTION DES DÉCHETS

ACTUALITÉS

QUE FAIRE DE MES DÉCHETS ?

- Ordures ménagères
- Papiers et emballages
- Déchets végétaux
- Encombrants à jeter ou à donner
- Piles - accumulateurs
- Ampoules - néons
- Déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE)
- Textiles
- Déchets diffus spécifiques des ménages (DDM)
- Déchets médicaux

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)

Que faire des appareils d'équipements électriques et électroniques ?

VOUS POUVEZ

- Les apporter en magasin ou les donner à la livraison lors de l'achat d'un appareil neuf.
- Les déposer en déchetterie.
- Les donner à une association, s'ils fonctionnent encore. Ils seront remis en état et revendus à prix réduits.

MÉMO



Communication événementielle

1ère possibilité

- **Réalisation d'un événement de collecte hors déchetterie**
 - *Par exemple : une collecte de DEEE dans une école, ou dans un centre-ville un samedi matin*
- Mise à disposition d'outils de communication sur demande :
 - Sacs
 - Totems
 - Visuels



Communication événementielle

2ème possibilité

➤ Réalisation d'animations pédagogiques

- Eco-systèmes est partenaire du Réseau Ecole et Nature (REN)
- Développement en partenariat de L'Atelier des Branchés
 - Adaptés à tous les publics (primaires, collèges, lycées)
 - Sensibilisation à la collecte, dépollution et recyclage des DEEE
 - 1 animation dure 1 demi-journée



Vidéo de présentation de l'Atelier des Branchés : [Cliquez ici](#)

Communication événementielle

Si choix des animations pédagogiques

➤ 2 cas de figures

Intervention directe du REN

➤ Votre collectivité fait appel au Réseau Ecole et Nature (REN)

- Un animateur se déplace avec l'Atelier des Branchés
- L'animateur réalise directement les animations
- Collecte de petits appareils électriques ou de téléphones portables pendant l'animation : déblocage de l'intégralité du soutien communication
- Entre 2 à 20 animations possibles avec le soutien communication

→ Remboursement des animations a posteriori sur présentation des factures

Achat de l'atelier et formation du personnel de votre collectivité

➤ Votre collectivité achète l'Atelier des Branchés

- Un formateur du Réseau Ecole et Nature se déplace
- Vous formez votre personnel (ambassadeur du tri, ...)
- Vous êtes autonome pour réaliser autant d'animations pédagogiques que vous le souhaitez
- Collecte de petits appareils électriques ou de téléphones portables pendant l'animation : déblocage de l'intégralité du soutien communication

→ Remboursement de l'achat et de la formation a posteriori sur présentation des factures



Soutien communication

Remboursement

➤ Complétez l'annexe 4 de la convention

- Demandez-là à : communication@es-r.fr

➤ Joignez les preuves

- Photos
- Factures
- Retombées presse
- PDF, ...

➤ Envoyez le tout à : secretariat@ocad3e.com



➤ Catalogue Eco-systèmes

Catalogue Eco-systèmes

Eco-systèmes met à votre disposition gratuitement des outils de communication

➤ www.eco-systemes.fr/catalogue

➤ Vous pouvez les utiliser pour :

- Animer un évènement de collecte
- Former votre personnel
- Organiser vos zones de stockage
- Sensibiliser vos usagers

Collectivités Territoriales

Objectifs
Tous les objectifs

Animer un évènement
Former mon personnel
Organiser mon stockage
Sensibiliser mes usagers

Medias
Tous les medias

Affiches
Banderole
Carte
Contenu pour site-internet
Fiches
Guides
Infographie
Kakémono
Logo
Post-it
V.A.D.A.

POUR PLUS D'INFORMATIONS
N° Indigo 0 825 88 68 79

Mode d'emploi
Guide mode d'emploi en collectivité
Destiné aux collectivités territoriales, ce guide contient toutes les informations nécessaires sur la gestion opérationnelle des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques.

Consignes de tri des DEEE
Guide consignes de tri des DEEE
Ce guide du tri des Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques est destiné au personnel de votre collectivité territoriale : agents et responsables de déchetteries, ...

Itinéraire d'un appareil usagé
Que faire des appareils électriques usagés ?
Affiche itinéraire d'un appareil usagé
Cette affiche pédagogique présente le parcours d'un appareil usagé, de l'apport

Vidéos Kiki, Titine & Louloute
Faites découvrir à vos habitants la seconde vie des appareils électriques après recyclage.

Outils de communication

➤ Former vos agents

- guide mode d'emploi, consignes de tri, ...

➤ Sensibiliser vos usagers

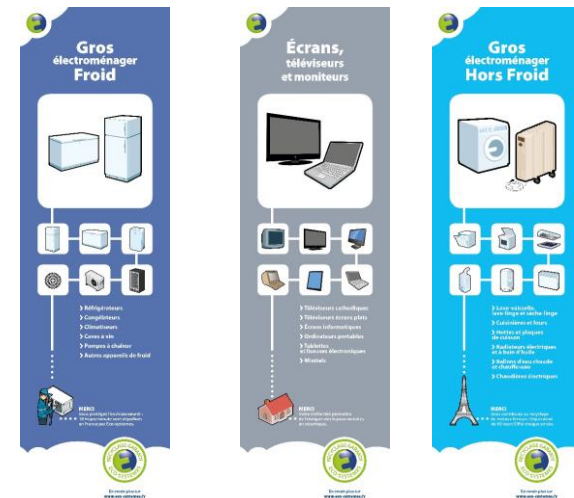
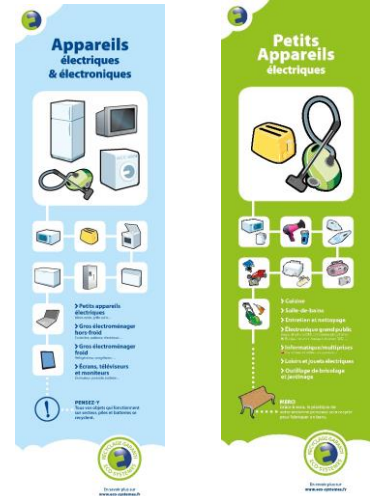
- Outils prêt à l'emploi ou personnalisables :
 - Dépliants, vidéos et affiches pédagogiques, spots TV, contenu pour site internet, devenir et itinéraire des appareils

➤ Organiser vos zones de stockage

- Signalétique à personnaliser pour vos déchetteries, locaux encombrants, ...

➤ Communication institutionnelle

- Un rapport développement durable personnalisé : performance, bénéfice environnemental détaillé, ...
- Demandez-le à : communication@eco-systemes.fr



Outils de communication



Collecte des DEEE

Mode d'emploi

➤ Guide pratique pour tout savoir sur la gestion des DEEE

Guide mode d'emploi

Le rôle du point de collecte

Consignes de tri des DEEE

Petits Appareils en Mélanges

Gros Electrologes Hors Froid

Gros Electrologes Froid

Écrans, téléviseurs et moniteurs

Consignes de tri

Anciens appareils électriques : devenez incollable !

La famille des appareils électriques SE RECYCLE

Que devient mon appareil ?

VOTRE LOGO

Dépliant

Que devient mon appareil si je le recycle ?

J'apporte mon appareil dans un point de collecte

Où va mon appareil ?

70% des composants sont recyclables.

Et après ?

➤ CHOISIR UN POINT DE COLLECTE

Bilan environnemental

Outils de communication

Le plus simple, c'est de recycler



Suivez le recyclage de votre appareil sur www.eco-systemes.fr



Affiches pédagogiques

Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques
Itinéraire d'un appareil usagé
 Que faire des appareils électriques usagés ?



Pour suivre le recyclage de votre appareil www.eco-systemes.fr



La famille des appareils électriques **SE RECYCLE**



Profitez de la « collecte exceptionnelle » pour rapporter vos anciens appareils électriques et électroniques : gros électroménager (réfrigérateurs, machines à laver etc.), téléviseurs, petits appareils (jouets, sèche-cheveux, brosses à dents électriques, imprimantes, aspirateurs etc.)
 Pour tous renseignements, contactez : Prénom Nom au xx.xx.xx.xx.xx

Votre logo

Affiche personnalisable

Outils de communication

A relayer sur vos supports online



Recycler
c'est aussi agir contre le réchauffement climatique !
Pour en avoir la preuve, c'est par [ici](#)

1 Frigo non recyclé = l'émission en CO₂ d'une voiture pendant un an

Découvrez comment

Titine la Perceuse



devient un **banc public**

Outils de communication

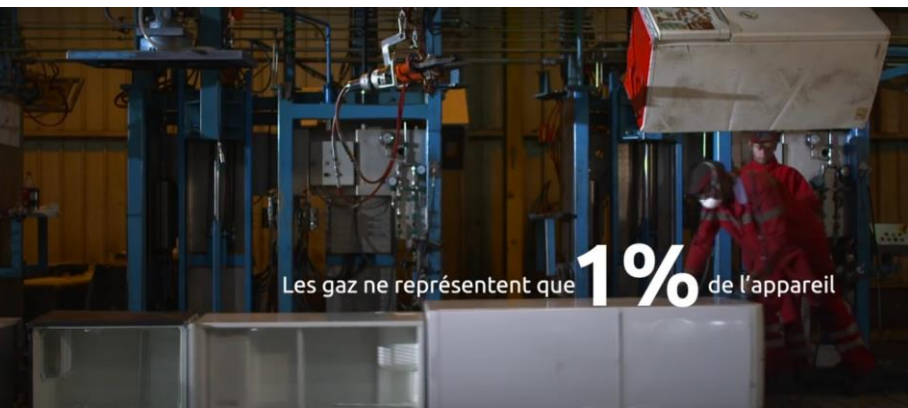
Vidéos pédagogiques



Devenir d'un appareil confié à Eco-systèmes



Recyclage des téléviseurs



Recyclage des frigos



Spot TV

**Collecter et recycler les lampes
usagées en déchetteries**

Et les petits appareils extincteurs

Speed meeting 2017

Sommaire

- ▶ Les aspects opérationnels de la collecte
- ▶ Communiquer efficacement auprès des citoyens
- ▶ La filière des Petits Appareils Extincteurs

Récylum en chiffres

- ▶ **Eco-organisme agréé en charge de la collecte et du recyclage des sources lumineuses... et des petits appareils extincteurs depuis le 1^{er} janvier 2017**

- ▶ **Chiffres clés**
 - > **4.933 T de lampes recyclées en 2017 (> 40 millions d'unités)**
 - Taux de collecte : 44,5% du gisement
 - 1000 T via les déchetteries (environ 20% des flux collectés)
 - Objectif 2018 : 1050 t

 - > **17 000 points de collecte ouverts au public**
 - Plus de 3000 déchetteries
 - 14 000 magasins

La collecte des lampes en déchetteries

Les lampes qui se recyclent



► Les lampes concernées par le recyclage :

> « Sources lumineuses autres que les ampoules à filament »



① Tubes fluorescents / à LEDs



② Lampes fluo-compactes



③ Lampes à L.E.D.

④ Autres lampes:



Lampes techniques pour l'éclairage public ou industriel

Les conteneurs mis à disposition

CONTENEUR TUBES ORANGE

Tubes fluorescents (néons)

Dimensions extérieures

L 160 cm
P 100 cm
H 95 cm



1,6 m² au sol – capacité ≈ 1200 tubes

Conteneur pliable et gerbable

CONTENEUR LAMPES ROUGE

Autres lampes

Dimensions extérieures

L 120 cm
P 80 cm
H 97 cm



1 m² au sol – capacité ≈ 1200 lampes

Conteneur pliable et gerbable

CONTENEUR TUBES CARTON

Tubes fluorescents

Dimensions extérieures

L 120 cm
P 80 cm
H 97 cm



1 m² au sol
Capacité ≈ 1200 tubes

Conteneur contenant 16 alvéoles tubes

CONTENEUR LAMPES CARTON

Autres lampes

Dimensions extérieures

L 120 cm
P 80 cm
H 100 cm



1 m² au sol
Capacité ≈ 1200 lampes

Conteneur contenant 8 alvéoles lampes

Les consignes de stockage des conteneurs



Stockage à l'abri de la pluie
(y compris conteneurs plastique)

Les points de dépose

- ▶ **Si vous n'avez pas la place pour stocker les conteneurs**
 - > Dépose des lampes dans des cartons dédiés fournis par Récyclum
- ▶ **Puis regroupement des lampes et tubes sur un autre site**
 - > Autre déchèterie
 - > Centre technique municipal ou autre
- ▶ **Cartons mis à disposition gratuitement !**



Les aides financières

► Pour les nouvelles déchetteries du réseau

- > 750€ d'aide à l'investissement par déchetterie éligible
(nouvelle déchetterie dans le dispositif qui stocke 1 conteneur lampe et 1 conteneur tube)

Conteneurs d'occasion



Conteneurs de stockage



Conteneurs maritimes



Abris en bois



Conteneur sur mesure

Les abris à conteneurs

► Déployé dans plus de 600 déchetteries

- > Abris à conteneurs permettant un stockage à l'abri tout en ayant un fort impact visuel



► Conditions :

- > Ne pas avoir bénéficié de l'aide à l'investissement
- > Idéalement ouvert au moins 3 jours / semaine
- > En priorité les déchetteries qui n'avaient pas pu mettre en place la collecte

Communiquer efficacement auprès des citoyens

Outils de communication

► Mise à disposition gratuite d'outils de sensibilisation

> www.recyllum.fr

The screenshot shows the Recyllum website homepage. At the top left is the Recyllum logo with the tagline "engagé pour un recyclage responsable". To the right are navigation links for "Ressources", "Presse", "Contact", and "Votre Espace" with a search icon. Below the navigation are two buttons: "RECYCLER" and "NOTRE ÉCO-ORGANISME". The main content area features a dark background with a starry sky and clouds. Below this, it says "Des informations ? Recycler des équipements ? Nous vous guidons." followed by "Vous êtes :". There are two main categories: "Un professionnel" and "Un Particulier". Under "Un professionnel", there are two sub-categories: "Détenant : Vous détenez des" and "Producteur : Vous fabriquez ou importez". Under "Un Particulier", there is one sub-category: "Vous détenez des lampes usagées et souhaitez les".

The screenshot shows a webpage titled "Collecte et recyclage des lampes usagées". At the top is a header image of various used lamps. Below the header is the title "Collecte et recyclage des lampes usagées". The main content is titled "Les lampes qui se recyclent" and includes a "poubelle barrée" symbol. The text explains that these lamps have various forms but all carry the "poubelle barrée" symbol, meaning they should not be thrown away with household waste or in glass containers. It lists examples: Tubes fluorescents (néons), lampes fluo-compactes, lampes à Led, lampes dites "techniques" (lamps sodium haute pression, lampes à iode métallique, ...), and states they are all recyclable. Below the text are two rows of circular icons representing different lamp types: "Lampes fluo-compactes" and "Tube fluorescent".

Outils de communication

► Pages d'informations dédiées sur vos sites internet

The screenshot shows a web browser window displaying the website www.smetomvalleeduloing.fr. The page title is "Les lampes - Liste des déchets". The header features a cartoon character holding a recycling symbol and the slogan "Trions nos déchets pour aller plus loin...". A navigation menu includes "Où jeter vos déchets?", "Présentation du SMETOM", "Déchèteries", "Collecte de vos déchets", "Que deviennent vos déchets?", "Espace professionnels", and "Espace pédagogique". A sidebar on the left contains "Où jeter vos déchets?" with a "Liste des déchets" link, and "Accès direct" with links to "Demande de bac jaune", "Bac à ordures ménagères", "Accès en déchèterie", "Compostage", "Le SMETOM en 3+3 films", and "Marchés publics (2)". The main content area is titled "Les lampes" and includes a "Zoom sur ..." section with the heading "Les lampes qui se recyclent". It features a crossed-out trash bin icon and text explaining that recycling lamps have a specific symbol. Below, it lists "Lampes fluo-compactes" and shows four types of lamps in circular icons.

The screenshot shows a web browser window displaying the website www.tri-or.fr. The page title is "Qu'est ce que l'éco-contribution?". The header includes a navigation menu with "Présentation", "Mes déchets", "Déchèteries", "Calendriers", "Communication", "Marchés et consultations", "Prévention", "Contact", and "Accès au site mobile". The main content area is titled "Qu'est ce que l'éco-contribution?" and explains that it is a fee paid by producers to Recylum. It states that each lamp has an eco-contribution of approximately 0.12 € HT. Below, it lists "Où déposer mes lampes?" with two locations: "Champagne sur Oise - Rue Pasteur Prolongée - 95 660 CHAMPAIGNE SUR OISE" and "Villiers - Chemin des réservoirs - 95 270 VILLIERS". It also provides "Horaires des déchèteries" and "Vous pouvez rapporter vos lampes en magasin:". A section titled "Le recyclage des lampes" features a diagram showing the recycling process. The diagram is titled "LES LAMPES SE RECYCLENT À PLUS DE 90% LEUR POIDS" and shows a central lamp with arrows pointing to various components: "LES COMPOSANTS DÉPOLLUÉS ET RECYCLÉS (90%)" including "Poudre fluorescente (9%)", "Mercure redistillé (0,000%)", and "LES COMPOSANTS VALORISÉS ÉNERGÉTIQUEMENT (Poudres et métaux (9%))". On the right, "LES COMPOSANTS RECYCLÉS (90%)" include "Verre (8%)", "Métaux (8%)", and "LES COMPOSANTS VALORISÉS ÉNERGÉTIQUEMENT (Poudres et métaux (9%))".

Outils de communication

► Récyllum fournit sur demande d'autres outils

- > Affiches
- > Sacs à lampes
- > Dépliants d'information



- > Demander les par mail à : point de collecte@recylum.com

Défi Récylum

Electriciens sans frontières



- ▶ Une opération éco-citoyenne et solidaire !
- ▶ Idéale pour les T.A.P (Temps d'Activités Périscolaires)
 - > Récylum fournit tout le matériel pédagogiques
 - > Les enfants relèvent 5 défis de sensibilisation de leur entourage
 - > Récylum transforme les défis relevés en soutien financier par Récylum au profit de l'ONG «Electriciens sans frontières» en vue d'électrifier les écoles de villages isolés au bout du monde !
 - > Pour en savoir plus : www.defirecylum.org



Les Petits Appareils Extincteurs

PAE

Les Petits Appareils Extincteurs

► Sont concernés :

- > Tous les appareils sous pression à fonction extinctrice de charge nominale inférieure ou égale à 2kg / 2 Litres :

Sont des DDS hors du périmètre visé (catégorie 6)

| | | | | | | |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|  <p>Appareil poudre 1kg</p> |  <p>Appareil poudre 2kg</p> |  <p>Sphère extinctrice 400g</p> |  <p>Appareil poudre 600g</p> |  <p>Extincteurs > 2 kg</p> |  <p>Extincteurs CO2 et halon</p> |  <p>Aérosol à fonction extinctrice</p> |
|  <p>Dans le périmètre (liste non-exhaustive)</p> | | | | <p>Hors périmètre (liste non-exhaustive)</p> | | |

► Seule 10% des déchèteries les collectent, et 50% du flux hors périmètre : un tri est donc nécessaire !

NB : Les extincteurs ne sont pas des déchets dangereux (code : 16 05 05)



Déploiement de la filière

► La filière s'appuiera sur le réseau de collecte auprès :

- > Des distributeurs (service apprécié des clients) :
- > Des accessoires automobiles et bateaux
- > Des entreprises de maintenance incendie (service global)



► Pour les déchetteries :

- > **Objectif** : limiter les erreurs de tri et la surface de stockage
- > **Solution préconisée** :
 - Prise en charge par Récyclum chez le gestionnaire de déchets
- > Possibilité néanmoins de collecte directement en déchetteries ou centres de regroupements :
 - Palettes de 12 cartons de 9 extincteurs



Contact



► Service communication

- Pierre du Guiny
- 01 86 99 70 90
- pduguiny@es-r.fr

► Service collecte

- Olivier Mallet
- 06 08 74 39 67
- omallet@es-r.fr

► Services clients

- contacteznous@es-r.fr
- Pour les DEEE ménagers

- Pour les Lampes, Petits Extincteurs et DEEE Pro

0 825 88 68 79 Service 0,15 € / min
+ prix appel

0 810 001 777 Service 0,06 € / min
+ prix appel